Julien DESBOTTES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
01000 BOURG EN BRESSE

19 Rue Albert 1er – 01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83 - Fax 04 74 23 70 77
e mail : infos@agir-plus.com

Julien DESBOTTES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
01000 BOURG EN BRESSE

19 Rue Albert 1er – 01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83 - Fax 04 74 23 70 77
e mail : infos@agir-plus.com

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
SIRET : 420.991.432.00014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont fait l'objet d'un rapport d'activité annuel établit par votre directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES.

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données au conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, qui vous ont été mis à disposition préalablement à votre assemblée générale.

Fait à BOURG -en- BRESSE
Le 11 Juin 2012

Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de Lyon

J. DESBOTTES

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	2 500	2 500		
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations, mobilier et matériel d'activité	12 431	11 260	1 170	2 327
Matériel de transport				
Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	215 675	129 270	86 406	80 138
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**230 606**	**143 030**	**87 576**	**82 465**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS	**2 902**		**2 902**	**2 066**
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
Fournisseurs débiteurs				
Usagers et comptes rattachés	48 935	877	48 058	14 598
Personnel et charges sociales à récupérer	42		42	
Collectivités publiques	5 863		5 863	8 012
Débiteurs divers	65 151		65 151	57 044
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
Placements	1 756		1 756	22 812
Intérêts courus non échus				
DISPONIBILITES				
Banques, établissements financiers & assimilés	12 629		12 629	12 679
Caisse				
Charges constatés d'avance (3)	1 336		1 336	5 096
	138 614	**877**	**137 737**	**122 306**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	369 220	143 907	225 313	204 771

ENGAGEMENTS RECUS	
Legs nets à réalisés :	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	

Bilan passif

	au 31/12/2011	au 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 281	-10 297
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-9 700**	**1 016**
Subventions d'investissement	113 106	95 216
Provisions réglementées		
	94 125	**85 935**
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Apports	*30 000*	
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000	
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
	30 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 533	50 165
Dettes fiscales et sociales	66 244	66 032
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 410	2 640
Produits constatés d'avance		
	101 188	**118 837**
Ecarts de convertion passif		
TOTAL GENERAL	225 313	204 771

ENGAGEMENTS DONNES	
(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	101 188

Bilan passif

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	51 797	7,52	41 476	6,14	10 322	24,89
Production vendue	110 839	16,09	112 351	16,63	-1 512	-1,35
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	526 258	76,39	521 875	77,23	4 383	0,84
Reprises et Transferts de charge	50 437	7,32	3 094	0,46	47 343	NS
Cotisations						
Autres produits	1 244	0,18	359	0,05	886	247,13
Produits d'exploitation	**740 575**	**107,50**	**679 155**	**100,51**	**61 421**	**9,04**
Achats de marchandises	15 474	2,25	15 096	2,23	377	2,50
Variation de stock de marchandises	-836	-0,12	-698	-0,10	-138	19,79
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	294 040	42,68	289 897	42,90	4 143	1,43
Impôts et taxes	10 799	1,57	9 173	1,36	1 626	17,72
Salaires et Traitements	305 290	44,32	261 432	38,69	43 858	16,78
Charges sociales	128 668	18,68	106 462	15,76	22 206	20,86
Amortissements et provisions	18 607	2,70	12 169	1,80	6 438	52,91
Autres charges	9 097	1,32	10 256	1,52	-1 160	-11,31
Charges d'exploitation	**781 139**	**113,39**	**703 788**	**104,16**	**77 350**	**10,99**
RESULTAT D'EXPLOITATION	-40 563	-5,89	-24 634	-3,65	-15 930	64,67
Opérations faites en commun						
Produits financiers	430	0,06	383	0,06	46	12,10
Charges financières	247	0,04			247	
Résultat financier	**182**	**0,03**	**383**	**0,06**	**-201**	**-52,45**
RESULTAT COURANT	-40 381	-5,86	-24 250	-3,59	-16 131	66,52
Produits exceptionnels	30 751	4,46	25 756	3,81	4 995	19,39
Charges exceptionnelles	69	0,01	490	0,07	-421	-85,83
Résultat exceptionnel	**30 681**	**4,45**	**25 266**	**3,74**	**5 416**	**21,43**
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-9 700	-1,41	1 016	0,15	-10 715	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA TRUFFE ET LES OREILLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 225 313 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 9 700 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	2 500			2 500
Immobilisations corporelles	205 399	23 718	1 012	228 106
Immobilisations financières				
Total	207 899	23 718	1 012	230 606
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	2 500			2 500
Immobilisations corporelles	122 934	18 607	1 012	140 530
Immobilisations financières				
Total	125 434	18 607	1 012	143 030
ACTIF NET				87 576

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 718		23 718
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 718		23 718
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 012		1 012
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 012		1 012

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 121 327 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	48 935	48 935	
Autres	71 055	71 055	
Charges constatées d'avance	1 336	1 336	
Total	121 327	121 327	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 520
Divers - produits à recevoir	1 118
Ij à recevoir	977
Subvention à recevoir	58 424
Total	65 039

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 101 188 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 533	29 533		
Dettes fiscales et sociales	66 244	66 244		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	5 410	5 410		
Produits constatés d'avance				
Total	101 188	101 188		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
(1) dont comptes courants d'associés				

Charges à payer

	Montant
Achats de concert	2 805
Electricité gaz et eau np	1 734
Honoraires np	3 066
Publicité annonces fnp	287
Frais de télécommunications np	10
Dettes provis. pr congés à payer	12 772
Rappel de salaires cap	535
Charges sociales s/congés à payer	4 789
Charges sociales - charges à payer	223
Formation continue à payer	4 778
Taxe apprentissage à payer	1 843
Médecine du travail à payer	210
Tp a payer	2 358
Redevance à payer	5 410
Total	40 821

Notes sur le bilan

	Montant

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations mobilières d avance	648		
Maintenance, période d avance	249		
Abonnements d avance	149		
Publicité d avance	291		
Total	1 336		

Julien DESBOTTES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
01000 BOURG EN BRESSE

19 Rue Albert 1er – 01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83 - Fax 04 74 23 70 77
e mail : infos@agir-plus.com

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 225-40 du nouveau code de commerce, j'ai été avisé des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne m 'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article 225-38 du nouveau code de commerce, je porte à votre connaissance les conventions visées, relatives à l'exercice écoulé **du 1er Janvier 2011 au 31 Décembre 2011.**

I. - CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Je n'ai pas été informé de conventions nouvelles.

II. - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

Néant.

Fait à BOURG -en- BRESSE
Le 11 Juin 2012

Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de Lyon

J. DESBOTTES